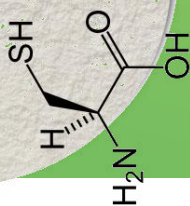


FICHE D'USAGE pour la SUBSTANCE

21 - L-cystéine

Révision n°2 – 14/4/2021



SPECIFICATIONS

La substance L-cystéine doit être de qualité alimentaire.

STATUT

- ➔ Utilisable en Agriculture Biologique



- ➔ Répond à la définition des substances et agents de biocontrôle

FONCTION

- ➔ Insecticide



RECETTE(S)

- ➔ Recette pour application manuelle (granule)

5 à 80 g de L-cystéine pour 1 kg de farine alimentaire

3 à 36 kg de ce mélange par hectare selon la densité de nids de fourmis

RECOMMANDATIONS

- ➔ Précautions

- ➔ Application : période de la journée

L'application se fait à la main sur les nids de fourmis.

- ➔ Mesures de précautions ordinaires

Port de gants recommandé.

- ➔ Conservation de la préparation

- ➔ Délai Avant Récolte (DAR)

Aucun.

- ➔ Compatibilité

-

- ➔ Incompatibilité

-

APPROBATION

- ➔ Règlement d'exécution (UE) n°2020/642

du 12 mai 2020 portant approbation de la substance de base L-cystéine, conformément au règlement (CE) n° 1107/2009.



- ➔ ReviewReport

Version Basic Substance L-cystéine
SANTE/11056/2019– rev.4 du 24 mars 2020.



PAS DE LMR REQUISE

➔ Règlement d'exécution (UE) n°2021/590

du 12 avril 2021 modifiant les annexes II et IV du règlement (CE) no 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus d'aclonifène, de boscalid, de lait de vache, d'étofenprox, de pyrophosphate ferrique, de L-cystéine, de lambda-cyhalothrine, d'hydrazide maléique, de méfentrifluconazole, de 5-nitroguaiacolate de sodium, d'o-nitrophénolate de sodium, de p-nitrophénolate de sodium et de triclopyr présents dans ou sur certains produits



Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques en ce qui concerne la production biologique, l'étiquetage et les contrôles.



UTILISATION EN AB

➔ Règlement d'exécution (UE) n°2019/2164

du 17 décembre 2019 modifiant et rectifiant le règlement (CE) n°889/2008 portant modalités d'application du règlement (CE) n°834/2007 du

Mise à jour : avril 2021

Rédaction

Marie Deniau – ITAB

Superviseur

Patrice Marchand – ITAB

Relecture

Patrice Marchand – ITAB : patrice.marchand@itab.asso.fr

Conception graphique

Service Communication ITAB